



PERSONNE PHYSIQUE
KANBO JUDO
DIMANCHE 12 NOVEMBRE 2017 de 9H à 17H

Renseignements et inscriptions auprès de Sandrine, tel : 05 59 93 27 06 (cambo.judo@yahoo.fr)

Sur place, toute la journée : buvette, restauration diverse...

LIRE ET SIGNER LE CONTRAT CI-DESSOUS

Art.1 – Réserve un emplacement demètres
afin de participer au vide-grenier organisé par l'Association KANBO JUDO

Tarifs des emplacements :

Emplacement	2 M	10 euros
Location table		2 euros

Art.2 – Ai pris note que KANBO JUDO décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou sinistre et en cas de litige d'un vendeur avec les agents de contribution, de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes.

Art.3 – Note que les vendeurs sont responsables de leur emplacement, de la sécurité de leurs installations et de leur montage. Que les transactions sont la seule responsabilité des partis concernés. Que l'accueil des vendeurs se fera le DIMANCHE 12 NOVEMBRE 2017 de 7H à 8 h30 (au-delà leur place pourra être attribuée à un autre exposant). Qu'il ne sera accepté aucune vente de nourriture, de boisson et d'articles neufs. Que les exposants ne pourront remballer avant 17h et qu'aucune voiture ne pourra rester à côté du stand. Il leur sera demandé de laisser leur emplacement propre.

Art.4 – Les réservations ne seront effectives qu'à la réception d'une photocopie de pièces d'identité, du contrat signé et d'un chèque à l'ordre de KANBO JUDO et uniquement à ces conditions.

Je soussigné(e) :.....(nom + prénom)

Né(e) le:.....à Département :..... Ville :.....

Adresse :.....

Cp :..... Ville :.....

Tel :.....Email :.....

N° de la pièce d'identité :.....Délivrée le :.....par :.....

N° d'immatriculation du véhicule :.....

déclare sur l'honneur :

ne pas être commerçant(e),

ne vendre que des objets personnels et usagés (art. L 310-2 du code de commerce)

ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (art. R321-9 du code pénal)

Fait à :.....le :.....2016

Signature :

Ci-joint règlement de.....euros pour l'emplacement pour une longueur demètres et.....tables

Attestation devant être remise à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au maire de la commune